

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°73/2024

Objet :

Tarifification/
Buvette/ Festivités
du 05 octobre 2024

Certifié exécutoire
par la Maire, le

26/09/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 septembre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 06 septembre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothée LEFEBVRE, Muriel POLLART, Clément BACRO, Laury FLIPPE, Eugène DELAMBRE, Véronique HERMANT, Bruno VIENNE, Laurent DHE.

Absents : Daisy LAINE, Angélique BARBIER.

Absent excusé : Sylvie COUSIN

Procuration :

Sylvie COUSIN donne procuration à Laury FLIPPE

Secrétaire : Véronique HERMANT

La séance ouverte, Madame BARBIER propose que les tarifs qui seront appliqués lors des festivités du 05 octobre 2024 soient les suivants :

Crémant de Loire (bouteille) : 12€ Verre : 2,50€

Vin rosé (bouteille) : 8€ Vin rosé (verre) : 1,50€

Bière pression : 2,50€ Picon bière : 3€

Coca cola, Oasis, Ice-Tea (verre) : 1€

Eau plate (bouteille) : 1€

Entrée : 7€

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'assemblée accepte l'application de ces tarifs.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER

